



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 2709

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à M. Guy Geoffroy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guy Geoffroy. Je voudrais tout d'abord, au nom du groupe UMP, témoigner de la tristesse, de l'émotion et de la compassion que nous éprouvons à l'égard des victimes de ce crash aérien – probablement le plus meurtrier qui se soit produit dans notre pays depuis l'après-guerre – et de leurs familles.

Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, notre système éducatif a besoin d'être régénéré, et il ne peut certainement pas l'être par des affirmations péremptoires et encore moins par des micro-réformes aléatoires et, pour tout dire, dérisoires.

Et pourtant, c'est ce que vous faites. Vous vous livrez à des affirmations péremptoires lorsque vous continuez à dire que la réforme des rythmes scolaires se met en place avec l'assentiment général, que tout se passe bien et qu'il n'y a aucun problème. Tout le monde sait qu'il n'en est rien. Les maires, puisqu'ils sont républicains, ont bien sûr appliqué, bon gré et plutôt mal gré, votre décision. Ils se sont pliés à l'imposition que vous en avez faite et qui a conduit les collectivités à financer l'essentiel des actions qu'elles ont essayé de mettre en place.

Vous lancez des micro-réformes aléatoires : c'est le cas, il faut le dire, de ce que vous venez d'annoncer concernant le collège. Deux exemples suffiront, j'en suis persuadé, à montrer combien tout cela est dérisoire.

Premier exemple : les langues. Vous nous annoncez – grande révolution – l'apprentissage des langues dès la classe de cinquième. Or tout le monde apprend que cet enseignement, dispensé à l'heure actuelle à raison de trois heures par semaine pendant deux ans, le sera à raison de deux heures par semaine pendant trois ans. Sur trois années cela n'apportera rien, si ce n'est, peut-être, des choses négatives. L'impact sera en effet le même.

En ce qui concerne les humanités, ensuite, vous venez d'annoncer la suppression pure et simple, dans un « gloubi-boulga » d'enseignements pratiques interdisciplinaires – EPI –, du latin et du grec. Tout cela n'est pas sérieux. Madame la ministre, quand allez-vous enfin réformer sérieusement l'éducation nationale ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, je conçois que, lorsqu'on a appartenu à une majorité qui a tant détruit à l'école (Exclamations sur les bancs du groupe UMP), on puisse se sentir frustré d'en voir une autre, depuis 2012,

réformer méthodiquement chaque stade de la scolarité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Bernard Accoyer. Pourquoi tant d'agressivité ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre . Après nous être en effet attaqués à l'école primaire, où s'apprennent les fondamentaux, en affectant plus de maîtres qu'il n'y a de classes et en permettant à des enfants de moins de trois ans d'être pré-scolarisés afin d'acquérir plus rapidement les bases du vocabulaire, nous nous attaquons aujourd'hui au collège.

Monsieur le député, nous le faisons car tout le monde s'accorde à dire que le collège va mal et ce depuis des années. L'acquisition par les élèves des fondamentaux que sont le français, les mathématiques et l'histoire-géographie, n'a cessé, ces dernières années, de régresser. Alors qu'un élève sur huit entrant au collège ne maîtrise pas les connaissances requises en français, un élève sur quatre sort du collège sans maîtriser ce qu'il doit maîtriser.

Aussi avons-nous décidé, nous, de prendre le sujet au sérieux et de mener une réforme qui est globale. Nous changeons en effet les programmes de la scolarité au collège pour faire en sorte que les élèves se concentrent sur l'essentiel et pour qu'ils acquièrent les connaissances requises à la fin de leur scolarité obligatoire. Nous changeons également les pratiques pédagogiques pour faire travailler les élèves plus souvent en groupe, pour qu'ils maîtrisent mieux l'oral, et, enfin, pour qu'ils mènent des projets qui leur fasse comprendre le sens des savoirs qu'on leur inculque.

Cette réforme a pour ambition de faire pratiquer plus tôt par les élèves les langues vivantes : la langue vivante 1 sera enseignée dès le cours préparatoire, et la langue vivante 2 dès la cinquième. Tous les spécialistes savent bien qu'une exposition précoce à l'exercice des langues étrangères est une bonne chose pour les jeunes Français, et notre pays accuse un retard en la matière.

Enfin, s'agissant des langues anciennes et du latin, je le redis pour ceux qui auraient des doutes : les élèves bénéficieront exactement du même nombre d'heures qu'aujourd'hui pour les pratiquer. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. Philippe Cochet. Quel succès !

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2709

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2015](#)